

# Je suis enseignant·e ou AESH et je suis victime de violences, de menaces... Que faire ?

Mon directeur,  
ma directrice

Vos élus FSU-SNUIPP  
37 vous propose une  
palette de ressources à  
mobiliser en cas de  
situation difficile.  
Dans tous les cas,

**Contactez-nous!**

02 47 61 82 91  
06 95 82 94 05  
07 68 79 54 90

Vous pouvez également  
nous joindre par mail:  
[snu37@snuipp.fr](mailto:snu37@snuipp.fr)

Renseigne l'application  
"Fait établissement"  
a minima niveau 2.  
En cas d'absence de directrice  
ou directeur, l'IEN doit  
désormais renseigner cette  
application.

J'envoie un mail  
circonstancié à mon IEN  
qui doit prendre  
l'initiative de la mise en  
œuvre de mesures pour  
me protéger.

Proposition de modèle  
de courrier : [ici](#)



J'envoie la copie PDF du  
fait établissement à  
[snu37@snuipp.fr](mailto:snu37@snuipp.fr)  
afin que nous suivions la situation

L'IEN met en place des  
mesures de protection  
adaptées à la situation.  
Ces mesures sont listées  
dans le B.O. du 5  
décembre, incluant  
notamment la protection  
fonctionnelle.

Retrouvez toutes les  
infos du département  
sur notre site

<http://snuipp37.fr>

et sur Facebook :

**FSU37-SNUipp**

Syndiquez-vous  
en ligne!

